



OUVERTURE DE LA MAISON DU PARC, SITE INNOVANT D'INSERTION PAR LE TRAVAIL DES PERSONNES AUTISTES



Etat et Collectivités territoriales



Spécialistes Autisme et travail adapté



Acteurs privés



TABLE DES MATIÈRES

Edito	3
Possibilités d'accueil	
La 1^{ère} initiative associant les secteurs publics, privés et les citoyens	5
Comprendre	6
L'origine d'un dispositif précurseur	
Un partenariat public/privé sans précédent	
Temoignages	
(S')engager	10
Un accompagnement spécialisé de proximité	
Adapter les postes, les outils et le temps de travail	
Une intégration progressive	
Témoignages	
S'ouvrir	15
Une architecture au service du bien-être des adultes autistes	
Chez soi, avec les autres	
Des activités adaptées au développement psycho-social	
Témoignages	
Investir	18
Une véritable collaboration public/privé	
Témoignages	

EDITO

DONNER UN EMPLOI À DES ADULTES AUTISTES, C'EST POSSIBLE ET C'EST UNE CHANCE POUR TOUS

Aujourd'hui le niveau de prévalence des personnes souffrant de troubles du spectre autistique est devenu alarmant (il est estimé supérieur à 1 pour 100 naissances), et l'autisme s'impose comme un véritable enjeu de santé publique.

Au cours des dernières années en France, des efforts louables et importants ont été portés sur le diagnostic et la prise en charge des enfants et adolescents. Mais pour les personnes autistes arrivées à l'âge adulte, les solutions proposées sont aujourd'hui insuffisantes en nombre, très coûteuses et pas toujours adaptées à une population autiste très diverse en termes de potentiel et de capacités.

Et il est très peu question d'insertion par le travail, puisqu'on estime que seulement 2% des adultes autistes ont accès à un emploi.

Pourtant nombreuses sont les personnes autistes qui ont de réelles capacités de concentration et de précision, et un goût pour les opérations répétitives, ce qui en fait d'excellents candidats à un travail en usine notamment, à condition de pouvoir leur fournir un accompagnement adapté et un projet de vie stimulant autour du travail.

C'est à partir de constat qu'est né le projet de l'association Vivre et Travailler Autrement, développé sous l'égide du Groupe Andros, en partenariat avec des institutions publiques - Etat et Collectivités locales - et privées.

Le principe consiste à proposer à des adultes atteints de troubles modérés à sévères, un emploi en CDI en usine, un hébergement ouvert et des activités favorisant leur insertion et leur épanouissement. Avec un encadrement permanent dispensé par des spécialistes de l'autisme tant au travail que sur le lieu de vie et d'activités.

Notre dispositif original et aujourd'hui sans équivalent rend possible l'emploi de travailleurs autistes.

Et c'est une chance pour tous

- pour les personnes autistes elles-mêmes qui y trouvent leur épanouissement en se sentant utiles et intégrés dans la société
- pour les entreprises qui les emploient, qui peuvent bénéficier de leurs remarquables capacités pour certains postes de travail
- pour l'ensemble de la collectivité, car ce type de dispositif à un coût relativement limité

Cette chance nous devons la diffuser, la démultiplier. Notre rôle sera donc aussi de favoriser de nouvelles initiatives semblables dans d'autres entreprises, dans d'autres régions, d'autres villes. Avec l'appui des pouvoirs publics, et toute la capacité d'engagement des entreprises, nous pouvons avoir l'ambition de changer la vie d'adultes autistes de plus en plus nombreux

Je ne peux conclure sans remercier tous ceux qui ont rendu possible la réalisation de notre dispositif : partenaires publics et privés, professionnels de l'autisme, salariés de l'usine Novandie, habitants de la Commune d'Auneau Bleury Saint Symphorien. Merci pour votre enthousiasme, votre engagement sans faille et merci pour l'ouverture d'esprit dont vous avez fait preuve au cours de ces dernières années.

M. Jean-François Dufresne
Président de l'association «Vivre et travailler autrement»

POSSIBILITÉS D'ACCUEIL

Selon le projet de vie d'adulte du travailleur et en concertation avec sa famille et/ou représentant légal, le travailleur a deux possibilités d'accueil :

LOCATION D'UN STUDIO | ACCUEIL DE JOUR

L'ACCUEIL

Du lundi 8h au vendredi 18h

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

LES NUITS

À la Maison du Parc

Au domicile familial

LES TRANSPORTS

Assuré par la famille et/ou le SESSAD¹

Assuré par la famille

Les travailleurs retrouvent leurs familles le vendredi à 18h.

Les travailleurs retrouvent tous les soirs leurs familles.

LES WEEK-ENDS ET LES VACANCES

Au domicile familial

LES ACTIVITÉS

Les repas sont élaborés et confectionnés par les travailleurs avec l'accompagnement des AVS (le soir)

Participation à toutes les activités proposées par La Maison du parc

L'ENTRETIEN DE LA MAISON DU PARC

Selon les modalités d'accueil, chaque habitant et/ou accueil de jour contribue à l'entretien de la Maison du parc (aspirateur, poussière, vider les poubelles, arrosage...)

PRIX

640€

300€

¹SESSAD : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile

LA 1^{ère} INITIATIVE ASSOCIANT LES SECTEURS PUBLICS, PRIVÉS ET LES CITOYENS

Totalement novatrice, l'initiative menée à Auneau est probablement la première à mêler si étroitement les compétences et l'engagement d'acteurs venus de la sphère industrielle, du secteur public et du tissu associatif. Gage de l'intérêt des pouvoirs publics pour cette initiative innovante, Mme Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, a accepté d'assurer l'inauguration du site.



ENTREPRISES

Né sous l'impulsion du groupe Andros, le projet propose à 12 personnes autistes des emplois en CDI à temps partiel au sein de l'usine Novandie, spécialisée dans la fabrication de produits laitiers ultra-frais. La Fondation Orange apporte également une contribution en finançant l'équipement du lieu de vie.



INSTITUTIONS PUBLIQUES

Soutien depuis l'origine du projet, une équipe constituée de l'agence Régionale de Santé et des représentants des collectivités locales a permis de financer et construire un dispositif complet de prise en charge et d'accompagnement des adultes autistes en milieu ordinaire.



SOCIÉTÉ CIVILE

Les familles sont un soutien essentiel dans le projet puisque les jeunes travailleurs rejoignent le domicile parental tous les week-ends et vacances scolaires.

Les salariés de l'usine Novandie, très enthousiastes et engagés, ont eux aussi beaucoup contribué au succès du projet.

Des bénévoles sont également relais entre la Maison et les activités hors les murs.

Au carrefour de ces trois mondes, le dispositif bénéficie des forces humaines unies pour intégrer les jeunes personnes autistes en milieu professionnel ordinaire et dans un lieu de vie totalement ouvert sur la société.

L'histoire de ce projet est intrinsèquement liée à eux.

COMPRENDRE

Dans un contexte où l'autisme est devenu un enjeu de santé publique, la demande d'accompagnement global des personnes touchées par ce handicap et leurs familles est en forte hausse. Les solutions proposées aux adultes, notamment, ne suffisent pas à répondre à la demande. En outre, quasiment aucune d'entre elles ne constitue un projet de vie ouvert.

L'ORIGINE D'UN DISPOSITIF PRÉCURSEUR

Père d'un enfant autiste, l'un des dirigeants de la société Andros, Jean-François Dufresne, s'investit depuis de nombreuses années pour offrir des solutions favorisant leur épanouissement et leur autonomie.

En 2005, la mise en vente du château d'Auneau, à proximité de l'usine agro-alimentaire Novandie, filiale du groupe Andros, a été le facteur déclencheur d'un projet qu'il mûrit depuis quelques années : c'est dans la Maison du parc du château que seront accueillis les travailleurs autistes de l'usine Novandie.

Il s'agissait de développer un dispositif alliant un accueil en entreprise, une prise en charge reposant sur des stratégies éducatives et un hébergement, afin de démontrer que l'insertion des personnes autistes par le travail est possible et source d'épanouissement.



Novandie, filiale du groupe Andros, localisée à Auneau (28), est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de produits laitiers ultra frais : yaourt, fromage frais et desserts.



UN PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ SANS PRÉCÉDENT

L'insertion sociale de l'adulte autiste implique l'intervention de professionnels compétents et génère des coûts pour lesquels le soutien des pouvoirs publics est indispensable. C'est pourquoi les porteurs du projet ont partagé leur vision et leurs ambitions avec les pouvoirs publics. Le caractère innovant du projet imaginé a su retenir l'attention et **recevoir le soutien de l'ARS² et de la région Centre du conseil départemental d'Eure-et-Loir**. Un dispositif multipartite unique a ainsi été développé :

- La société **Novandie**, offre des emplois en CDI au sein de son usine située à Auneau (28) ;
- La **fond de dotation Andros autisme** aménage et met à disposition un lieu de vie adapté et un centre d'activités socio-éducatives, la Maison du parc, à proximité de l'usine ;
- **L'ARS de la région Centre** finance l'intervention des spécialistes de l'autisme de la **MDPA³** de Chartres et des professionnels du travail adapté de **l'ESAT⁴** de Lèves ;
- **L'association Vivre et travailler autrement**, créée pour gérer et animer la Maison du parc, est financée pour l'essentiel par les conseils départementaux du lieu de résidence permanent des adultes autistes ;
- **Les familles** jouent un rôle essentiel de soutien psychologique et pratique ;
- Les travailleurs financent leur quotidien en payant un loyer à l'association.

Chiffres clés :

- Prévalence d'**1/100** naissance aujourd'hui, 1/2 000 en 1965, selon la HAS
- Seulement **2%** des adultes autistes ont aujourd'hui accès à un emploi
- La prise en charge du dispositif d'Auneau coûte **moins de 35 000€** à la collectivité

² ARS: Agence régionale de santé

³ MDPA: Maison départementale des personnes autistes

⁴ ESAT: Etablissement et service d'aide par le travail

TEMOIGNAGES

CLAIRE LUCAS-POINTEAU,
*cadre supérieur socio-éducatif, MDPA du
département d'Eure-et-Loir*



Le projet de l'association « Vivre et travailler autrement » est très novateur puisqu'il fait le pari de l'usager. Il mise sur les compétences et le potentiel des jeunes adultes autistes, même sévèrement handicapés, à avoir une place dans notre monde.

Les jeunes adultes actuellement en CDI chez Novandie sont des autistes typiques « Kanner⁵» qui, si nous leur proposons des **compensations à leur handicap tenant compte de leur singularité**, ont un **fort potentiel pour travailler sur des tâches concrètes**, très séquentialisées.

Notre travail consiste donc à élaborer ces compensations. Nous utilisons des stratégies éducatives telles que TEACCH, ABA ou encore la méthode Makaton.

Sur ce projet, nous travaillons **en collaboration avec la MDPH⁶ et l'ESAT de l'ADAPEI⁷ 28** pour sélectionner les candidats les plus susceptibles de réussir, **les accompagner** au quotidien et **les équiper d'outils** pour qu'ils ne soient pas mis à mal par les stimulations du monde ordinaire.

MICKAËL MERLAND,
Directeur Général de Novandie



Nous souhaitons proposer des postes qui soient des vrais postes. Nous avons avancé pas à pas pour les construire, pour créer **une forme de valeur** qui soit **à la fois sociale et marchande**. **La réussite d'un tel projet passe par la patience.** Nous avons débuté par la création d'un premier poste pour nous assurer de sa viabilité puis nous avons construit les autres. L'encadrement des professionnels a été essentiel dans cette mécanique.

Deux ans après l'arrivée du premier jeune travailleur autiste, **le bilan est positif** à bien des égards. Tout d'abord parce qu'il nous a permis de créer d'autres postes mais aussi parce qu'il a fédéré les salariés autour de l'intégration de personnes différentes.

HENRI DE MARIGNAN,
*Directeur d'un ESAT de
l'ADAPEI 28*



Ce dispositif expérimental est exemplaire à la fois parce qu'il a été réfléchi de longue date, mais aussi par la place qu'il laisse aux spécialistes du handicap. Le gage de réussite ici est notre participation, avec d'autres acteurs de l'insertion du handicap, et le fait que **nous avons su accepter les différences de points de vue de chacune de nos organisations**. Il y a un enjeu de **partage de connaissances** sans jeux de pouvoir.

Nous avons autant à découvrir à travailler à l'insertion des personnes autistes qu'à travailler, ensemble, entreprises et institutions.

Dans un premier temps, nous avons participé au projet à travers des réunions de travail, pour préparer l'intégration des futurs travailleurs. Depuis quelques temps, nous sommes également impliqués opérationnellement dans les ateliers et dans l'adaptation des postes de travail.

⁵ Le pédopsychiatre Léo Kanner est le premier à avoir décrit l'autisme en 1943

⁶ MDPH: Maison départementale des personnes handicapées

⁷ ADAPEI: Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés



(S')ENGAGER

Les adultes autistes sont encore trop peu nombreux à pouvoir accéder à l'emploi. Leur potentiel est méconnu et les structures d'encadrement manquent. Pourtant, à l'exception des cas les plus sévères, leur intégration est possible s'ils bénéficient d'un accompagnement progressif et individualisé.

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ DE PROXIMITÉ

Pour une bonne prise en charge des travailleurs autistes au sein de l'usine Novandie, **l'accompagnement des professionnels du SESSAD et de l'ESAT est indispensable**. Les premiers, spécialistes de l'autisme, ont une mission de sensibilisation des salariés de l'entreprise, de formation du personnel de l'ESAT, de soutien des personnes autistes dans leur tâche... Les seconds, experts du travail adapté et des sites de production, interviennent dans l'organisation du travail, la mise en application des consignes de sécurité ou encore dans l'adaptation des postes aux personnes.

Trois instances sont également garantes du bon déroulement de l'expérimentation :

- Le comité de pilotage conseille et oriente les acteurs sur l'évolution du dispositif ;
- La commission de pré-admission propose et sélectionne les candidatures ;
- Les réunions techniques garantissent la fluidité du parcours des travailleurs autistes.



Les jeunes travailleurs autistes, au poste de panachage



Louis, Jordan et Vincent, travaillant au poste de panachage

ADAPTER LES POSTES, LES OUTILS ET LE TEMPS DE TRAVAIL

Les spécialistes de la MDPA, en collaboration avec les autres acteurs du projet, ont défini, mis en place et appliquent **un programme éducatif adapté à chacune des personnes accueillies**.

Au sein de l'usine Novandie, des **aides visuelles** permettent de séquencer les activités et de clarifier le travail à réaliser. Une structuration **spatio-temporelle** a également été réalisée pour réduire les causes de confusion, apporte un sentiment de sécurité et limite les manifestations comportementales. L'ergonomie du poste est étudiée avec les chefs d'équipe de l'usine.

Bien encadrés, les ouvriers autistes d'Auneau peuvent assurer les mêmes postes que leurs collègues. Toutefois, cela requiert pour eux une grande concentration. **Leur temps de travail a donc été aménagé à mi-temps**, soit tous les matins de 9h00 à 13h00 (17h00 par semaine).

UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE

L'obtention d'un poste résulte de plusieurs étapes. La commission de pré-admission valide les candidatures en fonction des besoins, des centres d'intérêts et du projet de vie de la personne. Puis, la CDAPH⁸ lui accorde une notification ESAT et SESSAD. Le candidat débute alors **une période d'essai d'une durée maximum de 6 mois** permettant à la fois d'étudier son potentiel d'accès et d'assurer sa formation. Si les évaluations du stagiaire sont positives, celui-ci est **embauché en CDI de droit commun**.

Chiffres clés :

- **5 adultes autistes recrutés** entre novembre 2014 et septembre 2016
- **7 postes** seront occupés d'ici à fin 2016
- L'effectif complet envisagé est de **12 travailleurs autistes** et de **8 encadrants** soit 20 emplois créés en 2018

⁸ CDAPH: Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

SÉBASTIEN MARTIN,
Directeur, MDPH d'Eure-et-Loir



Guichet unique des personnes handicapées, la MDPH a été associée dès avril 2014 dans le projet. **Notre rôle est de coordonner la commission de pré-admission des travailleurs autistes.** En collaboration avec les professionnels experts du projet : MDPH et ESAT, la MDPH reçoit les candidatures qui sont ensuite étudiées en commission de pré-admission.

Ce projet permet de mettre à jour les compétences des personnes autistes et de contribuer à leur épanouissement. Ils bénéficient d'une insertion sociale et d'une intégration professionnelle en milieu ouvert, le tout avec l'encadrement de personnes spécialisées du monde médico-social, un SESSAD et un ESAT. A savoir que l'insertion professionnelle est l'une des missions principales des MDPH.

Cette expérience nous a fait réaliser à quel point, sur le champ de l'autisme, tout n'est jamais fixé. Il est essentiel de se remettre en question et de savoir s'ajuster les uns aux autres.

YANNICK BONTEMPS,
Directeur d'usine, Novandie



Nous avons adapté les postes de travail des jeunes autistes en utilisant la décomposition des tâches et le visuel. Il s'avère que cela repose sur les **mêmes bases que les méthodes d'amélioration continue, de lean manufacturing** que bon nombre d'entreprises, dont la nôtre, essaient de mettre en place. Tous les salariés de Novandie bénéficient aujourd'hui des séquentiels imaginés pour les personnes autistes, des outils d'aide à la manutention (lève-sac, transpalette...) ou de l'ergonomie apportée par les professionnels de l'autisme.

Handicapé ou non, chaque salarié a besoin d'écoute et que son poste de travail soit adapté à ses besoins.

Nous ne souhaitons pas considérer les travailleurs autistes comme des ouvriers « à part ». Nous les voulions aussi productifs que les autres. Nous ne pouvions pas envisager de les intégrer sur les lignes de production en cadence car, bien que les personnes autistes apprécient les routines, les potentiels arrêts de la chaîne peuvent être une source de grand stress pour eux. En revanche, il était tout à fait envisageable de leur proposer des postes sur lesquels nous pouvons tout anticiper : préparation de recettes, emballage, étiquetage, pesées, panachage... Les professionnels de l'autisme nous ont tout de suite certifié que les jeunes autistes seraient, dans ce cas précis, aussi efficaces que les autres.

Aujourd'hui, en dehors des coûts générés par l'encadrement spécifique, les salariés autistes ont **exactement la même productivité** que le reste des ouvriers de l'usine. C'est un vrai argument pour parvenir à convaincre d'autres entreprises de suivre le mouvement.



NOVANDIS

ADMIN

as Bu
NI 517
NI 562

Barcode labels on containers in the foreground.

TÉMOIGNAGES

GILLES COUTURIER,
moniteur d'atelier,
ESAT ADAPEI 28



Notre rôle est d'accompagner les personnes autistes au sein de l'entreprise. Nous distribuons les consignes de travail, contrôlons leur bonne exécution, veillons à la sécurité, l'équipement. Nous travaillons également sur l'environnement des postes de travail, la structure des zones et nous sommes également le lien avec les personnes ressources de l'entreprise.

Ce projet est vraiment en avance, une des premières expérimentations de l'intégration de personnes autistes en milieu professionnel ordinaire.

Tout s'est passé assez facilement ici car nous bénéficions de la **bienvillance et de l'attention des salariés et dirigeants de l'entreprise**. Tous sont engagés et souhaitent que cela fonctionne. En outre, il s'agit d'un travail d'équipe pluridisciplinaire avec des infirmières, des psychologues... Cela permet une vraie ouverture d'esprit.

Deux ans après l'arrivée du 1er travailleur autiste, nous avons la preuve qu'il suffit de bien préparer le travail en amont, de bien expliquer pour qu'ils puissent faire un travail identique aux autres salariés, avec les mêmes cadences, la même minutie, la même habileté. Cela permet de faire évoluer les idées, les regards des autres personnes.

**SÉBASTIEN
DESGROUSILLIERS ET
CHRISTOPHE BRISELLI,**
chefs d'équipe, Novandie



Nous avons d'abord pensé que nous ne serions pas à la hauteur humainement, techniquement... Il s'avère que c'est tout le contraire !

Leur arrivée nous a beaucoup apporté en termes de rigueur, d'organisation et de rangement.

Pour organiser et mettre en place l'espace de travail, nous avons repris des codes utilisés par le SESSAD, mais c'était assez proche de ce que nous faisons déjà, notamment pour les intérimaires, car ils doivent comprendre rapidement ce que l'on attend d'eux.

Au départ, nous avions des postes « autistes » et des postes « non-autistes ». Aujourd'hui, nous faisons des **postes mixtes** et nous ne prévenons plus la personne intérimaire qu'elle va travailler avec une personne autiste. Nous nous sommes rendu compte que lorsque nous informions les ouvriers qu'il y avait un handicap, les personnes avaient peur de déranger ou de blesser. Les contacts et les échanges se font maintenant plus naturellement ainsi.

Au préalable, il y a eu une journée d'information pour les salariés volontaires. Pour savoir comment s'y prendre, comment faire pour leur dire bonjour par exemple. Il y a une forme d'alchimie naturelle qui s'est faite, même si notre rôle dans le dispositif est plutôt en lien avec les accompagnatrices, et que nous avons peu d'interactions directes avec les travailleurs autistes. **Nous adaptons, nous trouvons des solutions techniques, d'organisation et nous réfléchissons aux types de tâches que nous pouvons leur confier.**

S'OUVRIR

En septembre 2016, l'expérimentation d'Auneau a pris une nouvelle dimension avec l'ouverture de « La Maison du parc ». Ce lieu de vie et d'activité répond au besoin de solutions d'accueil pour les adultes autistes.

UNE ARCHITECTURE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES ADULTES AUTISTES

Gérée par l'association Vivre et travailler autrement, la Maison du parc offre aux travailleurs autistes de l'usine Novandie un **lieu de vie proche de leur travail, agréable et confortable**. Pour conserver l'esprit d'ouverture sur le monde du dispositif global, l'association n'a pas conçu la Maison autour d'un établissement social ou médico-social.

L'ancien corps de ferme entièrement rénové et mis aux normes grâce au financement du groupe Andros comprend deux bâtiments, l'un réservé aux locaux de service et aux salles d'activités communes, l'autre est dédié aux lieux de vie privés et collectifs. Une cour intérieure dessert les différents espaces.



La Maison du Parc possède un jardin aromatique dédié aux activités de l'après-midi



CHEZ SOI, AVEC LES AUTRES

La Maison du parc pourra abriter à terme jusqu'à 12 travailleurs autistes dont 3 à 4 personnes en accueil de jour, du lundi au vendredi. Le lien avec les familles étant primordial pour l'épanouissement des autistes de tous âges, les résidents rejoignent le domicile familial tous les week-ends et vacances scolaires.

8 studios accueillent des personnes autistes dans ce lieu de vie à taille humaine. Ces derniers permettent aux jeunes autistes d'être chez eux, avec les autres. Chaque occupant a donc son propre logement (chambre et sanitaires) qu'il peut aménager à son goût.



DES ACTIVITÉS ADAPTÉES AU DÉVELOPPEMENT PSYCHO-SOCIAL

Tous les après-midi, **des activités socio-éducatives adaptées aux besoins de chacun** sont programmées par les éducateurs. Celles-ci sont essentielles pour stimuler les personnes en situation d'autisme et favoriser leur expression, autonomisation, responsabilisation...

Ainsi, les journées sont rythmées par **des activités de vie sociale (cuisine, ménage, etc.), physiques, manuelles, d'apprentissage ou de détente**. Ils prennent également part aux tâches domestiques et s'entraînent aux habiletés sociales.

En outre, les éducateurs ont pour mission de créer des liens avec l'extérieur pour pousser les jeunes à s'ouvrir, à leur rythme, au monde qui les entoure. Ainsi, sont organisées régulièrement des sorties culturelles, des rencontres amicales ou encore des activités de loisirs hors les murs.

TÉMOIGNAGES

MICHEL SCICLUNA,
*Maire de la commune d'Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien*



En 2005, nous souhaitions vendre le château d'Auneau. Toutefois, nous souhaitions que cela concerne **un projet utile à la société**, humain. Nous savions qu'Andros travaillait autour de l'autisme. L'ancienne ferme du château semblait être l'endroit idéal pour un centre d'hébergement ouvert.

La municipalité a joué un rôle clé dans la communication autour du projet. Il nous a paru primordial de sensibiliser les Alnélois sur l'autisme.

Les résidents de la Maison du parc allaient, en effet, fréquenter les commerces de la commune, les infrastructures sportives ou encore culturelles. Nous avons, par exemple, profité de la journée mondiale dédiée aux Troubles du Spectre Autistique, pour créer des événements. Nous avons organisé des expositions de photos, projeté le film *Quelque chose en plus*, exposé l'artiste peintre Michaëla Dacosse, proposé des jeux pédagogiques, etc. En outre, la Maison du parc a été ouverte à tous avant l'emménagement des jeunes adultes autistes.

CÉCILE ET PHILIPPE PEDROSA,
*parents de Louis,
jeune adulte autiste de 23 ans*



Louis a eu un parcours scolaire presque classique, puis il y a eu une rupture. Cela ne correspondait plus à ce qu'il pouvait faire. Nous nous sommes retrouvés soudainement dans le vide.

Pour nous, parents d'enfants qui ont des difficultés telles que l'autisme, la grande question est de savoir ce qui peut leur être proposé alors que nous-mêmes vieillissons. Nous étions allés voir un centre d'hébergement pour personnes handicapées mais cela nous semblait trop médicalisé pour notre fils. Il y a eu tant d'efforts de faits jusqu'ici par les différentes structures que nous ne voulions pas voir tout réduit à néant.

Lorsque nous avons pris connaissance de ce projet, nous avons tout de suite été très enthousiasmés à l'idée qu'il puisse avoir un emploi, un logement, des loisirs.

Son intégration dans le dispositif Andros nous paraît être une évolution naturelle. Pour lui est venu l'âge de quitter la maison.

AGNÈS FERRON,
*aide médico-psychologique,
SESSAD de la MDPA d'Eure-et-Loir.*



J'accompagne les personnes autistes dans leur travail au sein de l'usine et prends en charge des activités dans le lieu de vie de la Maison du parc.

Le matin, nous leur demandons d'être vraiment concentrés sur leur travail. L'après-midi, ils ont des activités de détente, de bien-être. Ils font du catamaran, du théâtre, du vélo, de la danse. Cela leur permet aussi de mettre en application des apprentissages qu'ils ont acquis précédemment. Le théâtre, par exemple, dévoile de nouvelles facettes de la personnalité des garçons. Certains d'entre eux qui ne parlent pas beaucoup, arrivent ici à s'exprimer.

La Maison représente une véritable intégration dans la cité, en milieu ordinaire.

INVESTIR

UNE VÉRITABLE COLLABORATION PUBLIC/PRIVÉ

Le monde de l'entreprise et les pouvoirs publics s'associent également dans le financement du dispositif.



La participation de l'entreprise Novandie se matérialise par l'accueil des travailleurs handicapés dans son usine d'Auneau, l'adaptation des postes de travail et le paiement de leurs salaires. Novandie, filiale du groupe Andros, est un des acteurs français majeur de la fabrication de produits laitiers ultra-frais. Connue et appréciée avec sa marque Mamie Nova, Novandie est également un important fournisseur de marques de distributeurs et de restauration collective.



L'entreprise Andros a été la première à croire en ce projet. Sa participation se matérialise par la mise à disposition gratuite de la Maison du parc entièrement rénovée.

Andros est une entreprise familiale, qui a acquis une position de leader de niveau mondial dans la transformation des fruits et a diversifié ses activités dans l'ultra-frais laitier, la confiserie, et les desserts surgelés.

Avec notamment sa marque Bonne Maman à la notoriété internationale, le groupe Andros poursuit son développement dans de très nombreux pays de tous les continents.



L'Agence Régionale de Santé Centre a consenti une enveloppe annuelle pour permettre la mise à disposition de 3 professionnels du SESSAD et de l'ESAT à temps plein sur le projet.



La Fondation Orange accorde pour le projet une subvention destinée au financement de l'aménagement des lieux de vie en commun, des salles d'activité, des aménagements extérieurs, des lieux de passage et de l'équipement des résidents pour leurs activités.



Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir finance un forfait annuel pour chaque Eurélien accueilli, dans la limite de 5 places.

Les travailleurs autistes participent eux-mêmes à leurs frais d'accueil dans le lieu de vie de la Maison du parc à hauteur de 640 euros par mois maximum pour ceux en location et de 300 euros pour ceux en accueil de jour.

Ce projet démontre que l'intégration des personnes autistes est possible et bénéfique à tous. Bien construit, un dispositif de prise en charge adapté a en outre un coût relativement limité pour la société.

TÉMOIGNAGES

DENIS GELEZ,
*délégué départemental (Eure-et-Loir),
Agence Régionale de Santé*



Depuis une dizaine d'années, l'Eure-et-Loir est particulièrement active sur le sujet de l'autisme. Les raisons en sont la forte mobilisation des proches des personnes autistes mais aussi la bonne collaboration entre l'ensemble des partenaires constitués.

En 2014, l'ARS a été contactée par la société Andros dont l'intention était de créer un dispositif d'accueil de personnes autistes en entreprise. Ce sujet a immédiatement retenu notre attention.

Outre ses compétences sur le champ médico-social, l'ARS a veillé au cadre réglementaire du projet et lui a attribué un financement. Mais son rôle a aussi et surtout été de fédérer l'ensemble des partenaires susceptibles de s'investir dans le projet : le conseil départemental, la MDPH, la MDPA, l'association des papillons blancs, etc. Il faut voir cela comme le mécanisme d'une montre.

Nos domaines de compétence s'imbriquent les uns avec les autres pour faire avancer le projet.

ALBÉRIC DE MONGOLFIER,
*Président, conseil départemental
d'Eure-et-Loir*



Sensibilisée aux difficultés d'intégration des autistes, Andros répond au constat émis par le plan autisme 2013-2017, indiquant que les jeunes et les adultes atteints par ce handicap sont trop peu nombreux à pouvoir accéder à la formation professionnelle et à l'emploi.

Nous sommes convaincus que l'intégration sociale et l'épanouissement des personnes autistes nécessitent un accompagnement global et une stimulation aussi constante que possible.

C'est la première fois qu'une entreprise basée en Eure-et-Loir met en place ce type de démarche et partage notre volonté de renforcer leur intégration en milieu professionnel.

Si notre territoire compte déjà plusieurs structures d'accueil spécialisées, il n'existait pas encore de dispositif adapté et organisé pour accompagner ces personnes en milieu professionnel. Aujourd'hui, grâce à la collaboration entre Andros, l'ARS, l'Hôpital de Chartres, l'ESAT papillons blancs et la MDPH, c'est chose faite. L'Eure-et-Loir est fière de cette démarche novatrice.

PASCALE PATURLE,
responsable du mécénat Santé et Handicap, Fondation Orange



Depuis 25 ans, la Fondation Orange contribue au financement de nouveaux établissements, de travaux de recherche et a aussi beaucoup travaillé à la formation des professionnels.

Nous lançons des appels à projets thématiques deux fois par an. C'est à l'un d'entre eux, dédié à l'insertion sociale et sociétale par le logement, le travail, la culture et le sport, qu'a répondu l'association Vivre et travailler autrement.

Nous avons trouvé ce dossier particulièrement intelligent car il faisait appel à la fois aux institutions publiques et au monde industriel. Cette transversalité, le rôle des différents partenaires nous a séduits. Le fait de proposer un logement décent et intégré au paysage local était également très intéressant.

« Vivre et travailler autrement » est une association créée en 2015 pour gérer et animer le lieu de vie et centre d'activités socio-éducatives appelé « la Maison du parc ». Celle-ci est au cœur d'un dispositif global visant l'intégration d'adultes autistes en milieu ordinaire par le travail.

Ce lieu d'accueil de jour et d'hébergement des salariés en situation d'autisme de l'usine Novandie, filiale du groupe Andros, se situe sur la commune d'Auneau-Bleury-Saint Symphorien dans le département de l'Eure-et-Loir (28).

L'association a pour principales missions l'hébergement et l'accompagnement des résidents de la Maison du parc, l'information et le dialogue avec leurs proches, la perception des loyers, le recrutement du personnel et plus généralement la prise de toutes les dispositions nécessaires et de tous les moyens susceptibles de participer à l'accompagnement des personnes autistes.

Son président et fondateur est M. Jean-François Dufresne.

